

Commune de CHATEAUDUN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2011 – 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents

M. Didier HUGUET, maire
M. CAPLAIN, Mme CIMIANO, M. LECOIN, Mme FEZARD, Mme VASSEUR, M. PRIOU,
maires adjoints

Mme YVON, M. VILPOU, M. ZANELLO conseillers municipaux délégués

Mme FLAGEOLLET, M. NOBLET (arrivée à 21 heures), M. BOUMBE, Mme LENOIR, M.
MARCHAND, Mme GUY, Mme BEAUVILLAIN, M. COUTOUT, M. JOSSEAUX, M.
BARRAULT, conseillers municipaux

Etaient absents et excusés

Mme LAMY (pouvoir à Mme FEZARD), M. HUMEAU (pouvoir à M. VILPOU) Mme
BERRONEAU (pouvoir à M. MARCHAND), M. PARDESSUS (pouvoir à M. ZANELLO), M.
FERRAGU (pouvoir à Mme CIMIANO), Mme CAUCHY (pouvoir à Mme VASSEUR), M. METAIS
(pouvoir à M. CAPLAIN), Mme BERGER (pouvoir à M. COUTOUT), M. LANGELOT, M.
DUPONT, M. REBOURS, M. BOCHE, Mme DESROCHES (pouvoir à M. BARRAULT),

Secrétaire de séance

M. CAPLAIN

En ouverture de séance, Monsieur le Maire informe les conseillers présents de la démission de
Madame LAMY de son poste de premier maire adjoint et indique qu'une nouvelle élection aura lieu
prochainement. Madame LAMY conservera sa fonction de conseillère municipale.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2011

A l'unanimité,

Le conseil municipal

Approuve le compte rendu de la séance du 28 Avril 2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'exception de M. COUTOUT, Mme BERGER et M. JOSEAUX qui votent contre,

Approuve le compte administratif du budget général pour l'exercice 2010

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE G.T.V.A. (Zone d'Activités de la Nouvelle Garenne)

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe G.T.V.A. pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010- BUDGET ANNEXE B.T.V.A. (Parc d'Activités de la Bruyère)

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe G.T.V.A. pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE CLOS DES LAMBERTS

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe Clos des Lamberts pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS ROUTE D'ORLÉANS

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe de la zone d'activités Route d'Orléans pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE ATELIERS LOCATIFS BEAUVOIR

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe Ateliers Locatifs Beauvoir. pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE ESPACE COMMERCIAL SAINT-JEAN

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe ESPACE COMMERCIAL ST-JEAN pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT GUNGUETTE/SAULIÈVRE

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe LOTISSEMENT GUINGUETTE/SAULIÈVRE pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE EAU

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe EAU pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'unanimité,

Approuve le compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT pour l'exercice 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET DE LA RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sous la présidence de M. BARRAULT, doyen d'âge, Monsieur le Maire ayant quitté la salle

A l'exception de M. COUTOUT, Mme BERGER et M. JOSEAUX qui votent contre,

Approuve le compte administratif du budget de la régie de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2010.

COMPTES DE GESTION 2010 - BUDGET GÉNÉRAL, BUDGETS ANNEXES ET BUDGET DE LA RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les différents comptes de gestion.

Arrivée de M. NOBLET en séance

BUDGET GÉNÉRAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de M. COUTOUT, Mme BERGER et M. JOSSEAUX qui s'abstiennent,

Affecte le résultat de fonctionnement 2010 de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé destiné à couvrir le besoin net de financement constaté au 31/12/2010.....	2 608 461,59 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé.....	346 979,46 €

BUDGET ANNEXE G.T.V.A. (Zone d'Activités de la Nouvelle Garenne) – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En fonctionnement

002 – Résultat de fonctionnement reporté.....	18 170,10 €
---	-------------

BUDGET ANNEXE B.T.V.A. (Parc d'Activités de la Bruyère) – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,
A l'unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 50 000,23 €

BUDGET ANNEXE CLOS DES LAMBERTS AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 35 276,46 €

BUDGET ANNEXE ROUTE D'ORLEANS – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 0,75 €

BUDGET ANNEXE ATELIERS LOCATIFS BEAUVOIR – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L’EXERCICE 2010

Vu l’exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 56 061,11 €

BUDGET ANNEXE ESPACE COMMERCIAL ST-JEAN – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L’EXERCICE 2010

Vu l’exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 4 680,44 €

BUDGET ANNEXE EAU – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L’EXERCICE 2010

Vu l’exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En investissement

1068 – Autres réserves..... 173 882,96 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En fonctionnement

002 – Résultat de fonctionnement reporté..... 959 182,35 €

BUDGET RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de M. COUTOUT, de Mme BERGER et de M. JOSSEAUX qui s'abstiennent,

Affecte le résultat de la façon suivante :

En fonctionnement

002 – Résultat de fonctionnement reporté..... 14 308,65 €

BUDGET ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les virements de crédits:

BUDGET OTSI – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve les virements de crédits:

DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE – COMPTE RENDU D'UTILISATION

Le conseil municipal prend acte de cette information.

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2011

Vu l'exposé de M.CAPLAIN,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de M. NOBLET qui s'abstient,

Attribue les subventions et participations pour l'année 2011 aux associations et organismes divers comme figuré sur le document joint.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

EAU ET ASSAINISSEMENT – RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE - AVIS

Vu l'exposé de M. LECOIN,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable sur ces rapports d'activité.

BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE CHÂTEAUDUN – FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR

Vu l'exposé de M. LECOIN,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Décide afin de compléter le financement de ce poste de faire appel au Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (F.E.A.D.E.R.) qui pourrait participer à la même hauteur que l'Agence de l'Eau (sous réserve d'éligibilité de toutes les dépenses liées au poste).

CULTURE – APPEL À PROJETS – DEMANDE DE SUBVENTION

Initié par le conseil général, un schéma départemental de développement a été mis en œuvre depuis un an pour accompagner les écoles de musique. Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé auquel l'école municipale de musique souhaite participer.

Le projet présenté est un atelier slam, atelier qui réunira plusieurs formes d'arts telles que : écriture, déclamation, mise en musique, mise en espace ainsi qu'un atelier de communication. Le montant de la dépense a été estimé à 10 100 €.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Décide de solliciter une subvention auprès du conseil général et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL – CONVENTION CAF

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) a créé le site www.mon-enfant.fr afin de permettre aux familles de disposer d'une information personnalisée sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels), quel que soit leur lieu de résidence ou de travail.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Décide d'être partenaire de cette action

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'habilitation informatique à intervenir ayant pour but de formaliser les modalités de diffusion des informations.

ESPACE CYBER EMPLOI – CHARTE – CONVENTION CONSEIL GÉNÉRAL

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la Charte des Espaces Cyber Emploi (ECE), initiée par le Conseil Général d'Eure-et-Loir en partenariat avec Pôle emploi et les collectivités locales disposant d'un Espace Cyber Emploi, qui régit les obligations respectives de chacun des acteurs.

MARCHÉS – RAPPORT D’ACTIVITÉ DU DÉLÉGATAIRE

Ce rapport a été présenté au conseil municipal qui a pris acte de cette communication.

PARCELLE CADASTRÉE SECTION AN N° 27, RUE DE SANCHEVILLE – ACQUISITION D’UNE PARTIE APPARTENANT AU SYNDICAT AGRICOLE DE NERMONT

Vu l’exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Décide :

- d’acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AN n° 27 pour l’euro symbolique, à charge pour la Ville de financer les frais de géomètre nécessaire pour la division de la parcelle et les frais d’acte notarié.
- d’autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l’aboutissement de cette acquisition.

CAVÉE DE LA REINE – DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES FRANCE TELECOM ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour permettre la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux EDF, France Télécom et éclairage public, une convention doit être signée entre la Ville de CHÂTEAUDUN, la Communauté de Communes du Dunois et le Syndicat Départemental d’Énergies.

Vu l’exposé de M. CAPLAIN,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT – AVENANTS ET MARCHE COMPLEMENTAIRE

Vu l’exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l’unanimité,

Autorise M. le Maire à signer les avenants à intervenir ainsi que le marché complémentaire.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS » – RENOUELEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF

La Ville a signé avec la CAF une convention de prestation de service « **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** » le 20 novembre 2008.

Cette convention d'objectifs et de financement signée le 20 novembre 2008 arrive à son terme le 31 décembre 2011 et doit être renouvelée pour une période de trois ans.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide le renouvellement de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

« RELAIS ASSISTANTS MATERNELS » – RENOUELEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF

La Ville a signé avec la CAF une convention de prestation de service « **Relais Assistants Maternels** » le 20 novembre 2008.

Cette convention d'objectifs et de financement signée le 20 novembre 2008 arrive à son terme le 31 décembre 2011 et doit être renouvelée pour une période de trois ans.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide le renouvellement de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

CADRE ADMINISTRATIF – SUPPRESSION ET CRÉATIONS DE POSTES – RÉMUNÉRATION DES CONTRACTUELS

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Emet un avis favorable à la suppression et aux créations de postes proposées

Emet un avis favorable à l'actualisation de la rémunération de deux agents contractuels

SAISON CULTURELLE 2011/2012 – RECOURS À UN ORGANISME DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de mise à disposition avec un organisme de travail temporaire pour effectuer les fonctions suivantes : manutentionnaires pour diverses manifestations du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012.

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE D'EURE-ET-LOIR – AVIS

Question retirée

CONVENTION CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS – AVENANT

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'avenant à intervenir et autorise Monsieur le Maire à le signer.

CHAUFFERIE BIOMASSE – DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé de confirmer notre demande de subvention pour le financement des terrains nécessaires à l'implantation de la chaufferie biomasse pour un montant d'acquisition de 291 530,09 € HT.

Vu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide

- de solliciter l'attribution de la subvention correspondante auprès du Conseil Général,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE – PROGRAMME D' ACTIONS 2011

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

- valide le contenu du programme d'actions du CUCS et le budget tel qu'il est présenté au titre de l'année 2011,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre du programme d'actions au titre de l'exercice 2011 et à percevoir le financement correspondant.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES – REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Il y a lieu de désigner un délégué titulaire pour siéger au syndicat départemental d'électricité. Monsieur BARRAULT est élu, à l'unanimité étant précisé que le vote a eu lieu à main levée après décision acceptée à l'unanimité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - ELABORATION

En application de l'article 4 du décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005, le conseil municipal est informé du début des travaux d'élaboration de ce Plan.

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de cette communication.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations du N° 2011-085 au N° 2011-124

Monsieur CAPLAIN

Secrétaire de séance